



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 24  
Nombre de votes contre : 5  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 23  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 février 2020

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Évelyne CAU, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

**Absent :**

Daniel HOAREAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 22h00

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### DL.20.007 - Demande d'adhésion à la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)

**Christian DUMAS expose :**

Suite au dépôt d'un dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant le projet de santé, il est important, toujours dans le cadre de la création d'un centre de santé, d'adhérer à la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS).

En effet, en adhérant à la FNCS, les membres peuvent notamment :

- Publier des offres d'emploi sur l'espace emploi FNCS (plus de 45 000 consultations en 2019)
- Echanger avec les autres gestionnaires pour mutualiser les savoirs
- Consulter des documentations de gestion
- Se faire représenter auprès des pouvoirs publics
- Participer à des séminaires thématiques organisés par la FNCS

L'adhésion est valable pour l'année civile en cours. Elle est reconduite tacitement chaque année par un appel à cotisation transmis au gestionnaire au plus tard au mois de janvier.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 445€.

Après présentation en commission générale du 17 février 2020, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à cette association.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à la majorité, 23 pour et 5 contre (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN)**, les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **02 MARS 2020**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **02 MARS 2020**

Publication le : **02 MARS 2020**

Notification le : **02 MARS 2020**



Le Maire  
Christian DUMAS



## Acte à classer

DL-20-007

**1**

En préparation

**2**

En attente retour  
Préfecture

**3**

> AR reçu <

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2020-03-02T16-37-26.00 ( MI222186433 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20200302-DL-20-007-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Demande d'adhésion à la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)

Date de décision : 02/03/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : [DL\\_20.007-AG-demande adhésion](#) Multicanal : Non  
[fédération nationale des centres de](#)  
[santé - FNCS.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/03/20 à 16:37

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Transmis

Date 02/03/20 à 16:37

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Accusé de réception

Date 02/03/20 à 16:45